

AUSTRALIE

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Ottawa 4, (Ont.)..... (100, rue Sparks. Téléphone CE 5-6717)	Haut Commissaire.....	Son Excellence Sir Douglas Copland, K.B.E., C.M.G.
	Premier secrétaire.....	M. T. A. Pyman.
	Troisième secrétaire.....	M. P. N. Hutton.
	Troisième secrétaire.....	M. J. L. Lavett.
	Conseiller naval.....	M. le capitaine de vaisseau T. K. Morrison, O.B.E., D.S.C., R.A.N. (absent).
	Conseiller militaire.....	M. le colonel C. E. Long (absent).
	Conseiller de l'Air.....	M. le capitaine de groupe D. R. Chapman (absent).
.		
Montréal (P.Q.)..... (1255, carré Phillip Téléphone Plateau 1795)	Délégué commercial.....	M. C. L. Steele.
	Délégué commercial adjoint....	M. W. S. Lowe.
Vancouver (C.-B.)..... (643, rue Hornby. Télé- phone Tatlow 1177)	Délégué commercial.....	M. H. Wrigley, C.B.E., M.C., E.D.

AUTRICHE

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Ottawa 4, (Ont.)..... (445, rue Wilbrod. Téléphone CE 5-5521, CE 6-5117)	Ministre.....
	Conseiller et Chargé d'Affaires a.i.....	M. le Dr. Walther Peinsipp.
.		
Vancouver, (C.-B.)..... (525, rue Seymour. Télé- phone PA-3826)	Consul.....	*M. J. Hecht.

LES ÎLES DE BAHAMA

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Toronto (Ont.)..... (Édifice Victory, 80 ouest, rue Richmond. Téléphone EMpire 4-9657)	Délégué commercial.....	M. A. H. Munday.

BELGIQUE

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Ottawa 2 (Ont.)..... (168 est, avenue Laurier. Téléphone CE 6-7267)	Ambassadeur.....	Son Excellence M. Harold Eeman.
	Conseiller.....	Prince Werner de Mérode.
	Attaché militaire, naval et de l'Air.....	M. le lieutenant-colonel Comte François de Hemri- court de Grunne.
	Premier secrétaire.....	M. M. Lonnyay.
	Attaché.....	M. J. A. Pieters.
	Attaché agricole.....	M. Roger Coustry (absent).
.		
Edmonton (Alb.)..... (10942, 116 ^e rue. Téléphone: 2-3631)	Vice-Consul.....	*M. J. Dumont.
Halifax (N.-É.)..... (51, rue Upper Water. Case postale 1028. Téléphone 3-9191)	Consul.....	*M. R. J. Fisher.

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ni citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont indiqués par un astérisque.